



Ozoir-la-Ferrière

DIRECTION GÉNÉRALE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE REUNIRA EN SEANCE ORDINAIRE LE :

JEUDI 5 DECEMBRE 2013 A 20 HEURES

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ARLUISON

ORDRE DU JOUR

1. **Réforme des rythmes scolaires – demande de moratoire d'application et de réouverture de la concertation ;**
2. **Décision Modificative n°4 – Budget Ville ;**
3. **Décision Modificative n°2 – Budget Eau ;**
4. **Décision Modificative n°3 – Budget Assainissement 02 ;**
5. **Décision Modificative n°1 – Budget RPA ;**
6. **Avances sur subventions 2014 aux associations et au CCAS ;**
7. **Subventions à « Ozoir Basket Club 77 », « A.O.C.N.A », et « Fondation Siudmak Arkana » ;**
8. **Massif forestier de l'Arc Boisé – Brigade Equestre – Participation ;**
9. **Avenant n°1 à la convention du 10 décembre 2010 pour la réalisation de l'accélérateur de Varennes Jarcy entre la Commune de Fontenay Trésigny et la Commune d'Ozoir-la-Ferrière ;**
10. **Avenant n° 01 au marché de mise à disposition d'abribus, de mobilier urbain et d'information ;**
11. **Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) – Exercice 2012 ;**

12. Définition du programme, du suivi et de la réalisation des travaux de mise en conformité de l'assainissement des bâtiments communaux ;
13. Attribution du marché de location de véhicules de service ;
14. Résiliation anticipée des conventions d'occupation temporaire du domaine public avec l'opérateur ORANGE sur les sites des Services Techniques municipaux, de la déchetterie et du Stade des 3 Sapins et signature de nouvelles conventions ;
15. Classement des allées Titien, Michel Ange et allée longeant le square Titien dans le domaine public communal (lots B, C et D selon plan cadastral joint) ;
16. Convention relative à la mise en œuvre des prestations de service pole carrière ;
17. Elargissement du dispositif d'astreinte aux personnels du service Police Municipale ;
18. Modification du tableau des emplois communaux ;
19. Compte rendu au conseil de l'exercice des pouvoirs délégués ;
20. Questions diverses.

FAIT A OZOIR-LA-FERRIERE 29 NOVEMBRE 2013

LE MAIRE,

JEAN-FRANÇOIS ONETO.

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to read 'Jean-François Oneto'. The signature is written over a circular official seal. The seal contains a central emblem and the text 'MAIRIE D'OZOIR-LA-FERRIERE' around the perimeter.